

émissions TV

émissions radio

créer un compte

se connecter

TV RADIO **INFO** SPORT MÉTÉO ARCHIVES DÉCOUVERTE SORTIR.CH BOUTIQUE AUDIO VIDÉO PROGRAMME TV**RTS INFO**

vidéos

le 19:30
le 12:45
Couleurs locales
Journal en continu
> Toutes les vidéos

audios

Le Journal du matin
Le 12h30
Forum
Le Journal horaire
> Tous les audios

Prévisions sud

Suisse Régions Monde Economie Culture **Sciences/tech.** Les émissions Les plus du web Les services

Accueil > Info > Suisse > Record du nombre de poursuites pour maltraitance envers les animaux en 2012

Tweeter 3

n

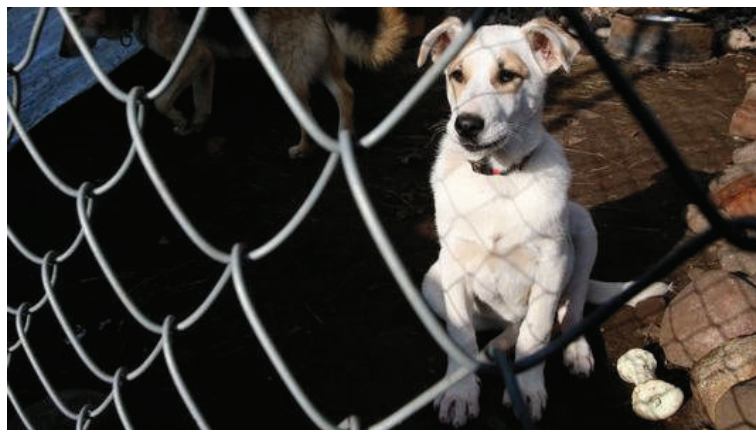
Partager 51

+ Partager

VIDÉOS ET AUDIOS

Record du nombre de poursuites pour maltraitance envers les animaux en 2012

24.10.2013 15:39



Dans plus d'un cas sur deux, ce sont les chiens qui sont victimes des mauvais traitements. Cette photo d'illustration a été prise en Russie. [RIA NOVOSTI/Igor Zarembo - AFP]

Le nombre des procédures pénales pour maltraitance envers des animaux continue d'augmenter. En 2012, 1404 cas ont été enregistrés, soit 158 de plus qu'en 2011.

La maltraitance envers les animaux est de plus en plus poursuivie en Suisse. Une hausse qui ne découle pas d'une augmentation des cas mais du fait que les autorités sont plus résolues à poursuivre les coupables, selon la fondation alémanique "Tier im Recht". Mais il existe de grandes différences entre les cantons.

Genève arrive en queue de peloton avec 0,06 dénonciation pour 10'000 habitants (3 procédures pénales) en 2012. La moyenne nationale est de 1,85.

Aucun des cantons romands ne dépasse cette moyenne. Le Valais compte 0,28 dénonciation pour 10'000 habitants (9 procédures), Fribourg 0,89 (26), Vaud 1,21 (89), Jura 1,41 (10) et Neuchâtel 1,6 (28).

Procureur spécialisé

Le champion suisse est le canton de St-Gall avec 248 poursuites, soit 5,09 pour 10'000 habitants. Un procureur spécialisé s'occupe de ces cas à plein temps. Appenzell Rhodes-Intérieures présente la même proportion avec 8 procédures lancées.

Dans plus d'un cas sur deux, des chiens sont les victimes des mauvais traitements. Suivent les animaux domestiques, les animaux sauvages et les chats.

ats/pym

Tweeter 3

n

Partager 51

+ Partager

Podcasts TV

Podcasts radio

A propos

Vos questions

Contact

Plans d'accès

Conditions générales

Emplois

Partenariats

Sponsoring

Communiqués

Espace presse

Newsletters

Réception des programmes

Offre mobile

Réseaux sociaux

Ventes aux professionnels

Commander une archive

Visite des studios

> Représentation du public